



PREFECTURE REGION MARTINIQUE

## **Arrêté n ° 2014307-0001**

**signé par  
DG ARS**

**le 03 Novembre 2014**

**AGENCE REGIONALE SANTE**

Arrêté n ° 2014-133 du 3 novembre 2014  
portant renouvellement de la composition  
nominative de la conférence régionale de la  
santé et de l'autonomie de la Martinique

Arrêté n° 2014-133 du - 3 NOV. 2014  
portant renouvellement de la composition  
nominative de la Conférence Régionale de la Santé  
et de l'Autonomie de la Martinique

Le Directeur Général  
de l'Agence Régionale de Santé de Martinique

\*\*\*\*\*

Vu la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires;

Vu le Code de la Santé Publique et notamment les articles L.1432-4, D.1432-28 à D.1432-53 et L.1114-1 ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé (ARS) ;

Vu le décret n° 2010-348 du 31 mars 2010 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

Vu le décret n° 2010938 du 24 août 2010 modifiant des dispositions relatives aux commissions de coordination des politiques publiques de sante, aux conférences de territoire et à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

Vu le décret n°2014-637 du 18 juin 2014, relatif à la désignation des membres des unions régionales des professionnels de santé au sein des conférences régionales de la santé et de l'autonomie et des conférences de territoire ;

Vu l'arrêté modifié du Directeur Général de l'ARS de Martinique en date du 8 septembre 2010 portant composition nominative de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie de Martinique ;

Vu l'instruction ministérielle SG n°2014-75 du 19 mars 2014 relative au renouvellement des conférences régionales de la santé et de l'autonomie (BO Santé/Protection Sociale/Solidarité/Santé n°2014/4 du 15 mai 2014) ;

Vu les propositions des institutions et organismes concernés ;

## ARRETE

**Article 1** - L'arrêté n°ARS/210/110 du 8 septembre 2010 modifié fixant la composition nominative de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie de Martinique est abrogé.

**Article 2** - La Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie de Martinique est composée de 76 membres titulaires et 70 membres suppléants ayant voix délibérative répartis en 8 collèges, comme suit :

### 1 - Collège des représentants des collectivités territoriales

#### a) Représentants du Conseil Régional

Titulaires :

Mme Marlène LANOIX

M. Camille CHAUVET

Mme Karine ROY-CAMILLE

Suppléants :

Mme Jocelyne PINVILLE

Mme Manuella MONDESIR

M. Simon MORIN

#### b) Représentants du Conseil Général

Titulaire : Mme Josette MANIN

Suppléant : M. Patrick FLERIAG

#### c) Représentants des Groupements de communes

- Espace Sud

Titulaire : M. Ernest JEAN-LAMBERT

Suppléant : M. Charles-André MENCE

- CAP Nord

Titulaire : M. René VATENAR

Suppléant : Mme Francesca SAVY

- CACEM

#### d) Représentants des Communes

### 2 - Collège des représentants des usagers des services de santé ou médico-sociaux

#### a) Représentants des Associations agréées

- Action SIDA Martinique

Titulaires :

Mme Marlène OUKA

Mme Mathilde VALENTIN

Mme Marie-Odile GLISSE

Mme Marie-Louise LORDINOT

Suppléants :

Mme Fabienne GUITTEAUD

Mme Gladys THERESE

- **Ligue contre le cancer**

Titulaires :

M. Roger TOUSSAINT

Mme Lydia HARNAIS-SYMPHOR

Suppléants :

Mme Corinne GARCIA

M. Lucien MASTAIL

- **AFSEP**

Titulaire : M. Jean-Marc LUSBEC

- **Le lien**

Titulaire : Mme Marie-Josèphe CANTAT

Suppléant : Mme Jeanne-Émérante DEFOI

**b) Représentants des Associations de retraités et personnes âgées**

- **Fédération Martiniquaise des Clubs et Associations du 3<sup>ème</sup> âge**

Titulaire : M. Charles BARCLAY

Suppléant : Mme Solange ARINE

- **Association des Clubs des Aînés de la ville de Fort-de-France**

Titulaire : Mme Arlette FLAUN

Suppléant : M. Albert SABEL

- **Fédération Départementale des Foyers Ruraux**

Titulaire : M. Jean-Joseph NOMEL

Suppléant : Mme Georgette MONTANEDE

- **Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique**

Titulaire : Mme Maryse COFFRE

Suppléant : Mme Claudette DORIVAL

**c) Représentants des Associations des personnes handicapées dont une intervenant dans le champ de l'enfance handicapée**

- **Dyspraxique Mais Fantastique DYSS982**

Titulaire : Mme Evelyne DEVAUX

Suppléant : Mme Christelle JUNG

- **ADAPEI**

Titulaire : Mme Marie-Flore PELAGE

Suppléant : M. Albert ULRIC

- **Trisomie 21**

Titulaire : Mme Viviane CAMARAN-PLACIDE

Suppléant : Mme Yolande GARCON

- **AMEDAV**

Titulaire : Mme Nelly PETIT

### 3 - Collège des Conférences de Territoires

#### a) Conférence de territoire non installée

### 4 - Collège des Partenaires Sociaux

#### a) Représentants des Organisations Syndicales des Salariés

- **UGTM**  
Titulaire : M. Patrick DORE  
Suppléant : M. Serge ARIBO
- **CGTM**  
Titulaire : Mme Ghislaine JOACHIM-ARNAUD  
Suppléant : Mme Elodie GERME
- **CSTM**  
Titulaire : M. Pierre DRU  
Suppléant : M. Bertrand CAMBUSY
- **FO**  
Titulaire : M. Jean-Pierre JEAN-LOUIS  
Suppléant : Mme Estelle BERNARD
- **CDMT**  
Titulaire : M. Raymond LAVENAIRE  
Suppléant : M. Robert REGINA

#### b) Représentants des Organisations Syndicales d'Employeurs

- **MEDEF**  
Titulaire : Mme Solange AGRICOLE-LUBIN  
Suppléant : Mme Eliane CHALONO
- **CGPME**
- **UPA**

#### c) Représentants des Organisations Syndicales Représentatives des Artisans, des Commerçants et des Professions Libérales

- **CCIM**  
Titulaire : M. Roland LAMEYNARDIE  
Suppléant : M. Olivier GALBERT

#### d) Représentants des Organisations Syndicales Représentatives des Exploitants Agricoles

- **Chambre d'Agriculture**

## 5 - Collège des Acteurs de la Cohésion et de la Protection Sociale

### a) Représentants des Associations œuvrant dans le Champ de la Lutte contre la Précarité

- **Secours Catholique**  
Titulaire : M. Patrice ICHECK  
Suppléant : M. Patrick DOMERGUE
- **AADEPAS**  
Titulaire : Mme Marie-Georges CEBAREC
- **Croix Rouge**  
Suppléant : M. Ghylain COEFFARD

### b) Représentants de la Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail

- **Caisse Générale de Sécurité Sociale**  
Titulaire : Mme Evelyne PARA  
Suppléant : M. Julien JACQUES

### c) Représentants de la Caisse d'Allocations Familiales

Titulaire : M. Rodrigue DUFEAL  
Suppléant : Mme Nicole LAHEL

### d) Représentants de la Mutualité Française

- **Fédération Nationale de la Mutualité Française**  
Titulaire : M. René BARNAY  
Suppléant : Mme Vincenne LOTAUT

### e) Représentants des Services de Santé Scolaire et Universitaire

- **Education Nationale**  
Titulaires :  
Mme Catherine DELATTRE  
Mme Dominique BRIEU-JEAN-ELIE  
Suppléants :  
Mme Anne de BRUN-CABIE  
Mme Céline GODARD

## 6 - Collège des Acteurs de la Prévention et de l'Education pour la Santé

### a) Représentants des Services de Santé au Travail

- **Association Interprofessionnelle de la Médecine du Travail de la Martinique**  
Titulaire : Mme Françoise SANCHEZ-FLORENT  
Suppléant : Mme Jocelyne DE LA HOUSSAYE

- **Service Interprofessionnel de Santé du Travail 972**  
Titulaire : Mme Brigitte AUBERT  
Suppléant : Mme Peggy LOURIAUX

**b) Représentants des Services Départementaux de Protection et de Promotion de la Santé Maternelle et Infantile**

- **Conseil Général - PMI**  
Titulaires :  
Mme Maryse MARCELIN  
Mme Jacqueline MOETUS  
Suppléants :  
Mme Catherine MAFLE-SEGUELA  
Mme Dominique BOISSERON-PAVILLA

**c) Représentants des Organismes œuvrant dans le champ de la Promotion de la Santé, la Prévention ou l'Éducation pour la Santé dont un œuvrant dans le domaine médico-social ou de la cohésion sociale**

- **AMREC**  
Titulaire : Mme Sarah MALSA
- **IREPS**  
Suppléant : M. Didier CHATOT-HENRY
- **Association GCMPIH**  
Titulaire : M. Félix OZIER-LAFONTAINE
- **Association France Alzheimer**  
Suppléant : Mme Mireille CHAMOISEAU-MARC

**d) Représentants des Organismes œuvrant dans le domaine de l'Observation de la Santé de l'Enseignement et de la Recherche**

- **Observatoire de la Santé de la Martinique**  
Titulaire : Mme Hélène NOL
- **Service Maladies Infectieuses et Tropicales - CHUM**  
Suppléant : M. André CABIE

**e) Représentants des Associations de Protection de l'Environnement agréées au titre de l'article L.141-1**

- **Association pour la Protection de la Nature et de l'Environnement - APNE**  
Titulaire : M. Charles VIRASSAMY  
Suppléant : Mme Katharina BLUM

## 7 - Collège des Offreurs des Services de Santé

**a) Représentants des Etablissements publics de santé dont au moins deux présidents de Commission Médicale d'Etablissement (CME) de Centre Hospitalier et de Centre Hospitalier Universitaire et un Président de CME Psychiatrique**

- **FHM**

Titulaires :

M. Nicolas ESTIENNE

Dr François ROQUES

Dr Bertrand FOUCHER

M. Alex BIRON

Dr Jacqueline LUDON

Suppléants :

M. Jacques LAHEL

Dr Lucien LIN

Dr Rémy SLAMA

Mme Viviane ROBINEL

Dr Brigitte RIGOU

**b) Représentants des Etablissements Privés de santé à but lucratif dont un Président de Conférence Médicale d'Etablissement**

- **FHP**

Titulaires :

Dr Nabil MANSOUR

Dr Henri DINTIMILLE

Suppléants :

Mme Isabelle DUMONT

Dr Violaine EMAL

**c) Représentants des Etablissements privés de santé à but non lucratif dont un Président de Conférence Médicale d'Etablissement**

- **FEHAP**

Titulaires :

Dr Alex RANLIN

Mme Agnès VILO

Suppléants :

M. Jean-Louis MOTY

Mme Claire TUNORFE

**d) Représentants des Etablissements assurant des activités de soins à domicile**

- **FNEHAD**

Titulaire : Mme Marie-Claude BEBIN

Suppléant : M. Sébastien TOURNEBIZE

**e) Représentants des Personnes morales gestionnaires d'Institution accueillant des Personnes Handicapées**

- **URASS**

Titulaires :

Mme Marguerite BOURGEOIS

Mme France-Lyne FANON

Mme Yvette EBION

Mme Marie-Flore PELAGE

Suppléants :

M. Gilles DUPIN DE MAJOURBERT

M. Charles CELENICE

M. Raymond PUJAR

M. Gilles JEAN-BAPTISTE

**f) Représentants des Personnes morales gestionnaires d'Institution accueillant des Personnes Agées**

- **FEHAP**

Titulaires :

M. Jean-Michel SYMPHOR

M. Christian LITRE

Suppléants :

M. Georges LARCHER

Mme Ghislaine ETIENNE

**g) Représentants des Personnes morales gestionnaires d'Institution accueillant des Personnes en difficultés Sociales**

- **GCSMS-SIAO**

Titulaire : Mme Marie-Ange RISEDE

Suppléant : M. Roger-Emmanuel TROUDART

**h) Représentants des Responsables des Centres de Santé, Maisons de Santé et des Pôles de Santé implantés dans la région**

- **MSP KAZAVIE**

Titulaire : Dr Jean-Luc DEGUELLE

- **SHM**

Suppléant : Mme Henrie DUMAISON

**i) Représentants parmi des Responsables des Réseaux de Santé implantés dans la région**

- **Réseaux AVC et Soins Palliatifs**

Titulaire : Mme Marie-Anne MAGDELEINE

- **Réseau GIP-ACM**

Suppléant : M. Auguste ARMET

**j) Représentants des Associations de Permanence des Soins intervenant dans le dispositif de Permanence des Soins**

- **PDSAL972**  
Titulaire : M. Armand LETORD  
Suppléant : Mme Anne-Marie CRIQUET-HAYOT

**k) Médecin Responsable d'un Service d'Aide médicale Urgente ou d'une structure d'Aide Médicale d'Urgence et de Réanimation**

- **SAMU**

**l) Représentants des Transporteurs Sanitaires parmi ceux développant l'activité la plus importante dans ce domaine**

- **Union Syndicale des Ambulances Privées**  
Titulaire : M. Frantz LUCIEN  
Suppléant : M. Philibert CYTHERE

**m) Représentants des Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS)**

- **Service Départemental d'Incendie et de Secours**  
Titulaire : Colonel Sylvain MONTGENIE  
Suppléant : Lieutenant-Colonel Samuel PEREAU

**n) Représentants des Organisations Syndicales représentatives des Médecins des Etablissements Publics de Santé**

- **Inter syndicale «Avenir Hospitalier»**  
Titulaire : Dr Jean-Luc FANON  
Suppléant : Dr Rémy DELOBEL

**o) Représentants des Membres des Unions Régionales des Professionnels de Santé désignés par la Fédération Régionale regroupant des Unions mentionnées à l'article L.4031-1**

- **URPS Médecins**  
Titulaire : Dr Eliane RICHARDSON  
Suppléant : Dr Daniel TSENG CHING
- **URPS Chirugiens Dentistes**  
Titulaire : Dr Jean-Claude CALIXTE  
Suppléant : Dr. Alex LOWENSKI
- **URPS Pharmaciens**  
Titulaire : Mme Anne CADORE
- **URPS Biologistes**  
Suppléant : M. Christian RAFA
- **URPS Infirmiers**  
Titulaire : Mme Danielle SURIAM

Suppléant : Mme Gilberte RUSTER

- **URPS Kinésithérapeutes**  
Titulaire : M. Alex OROSEMANE  
Suppléant : M. Alex AURORE
- **URPS Sages-Femmes**  
Titulaire : Mme Séverine THEOBAL
- **URPS Podologues**  
Suppléant : Mme Marie-Claire LOUILOT

**p) Représentants de l'Ordre des Médecins**

Titulaire : Dr Raymond MEZIN  
Suppléant : Dr Paul-Emile BAPTE

**q) Représentants des Internes en Médecine**

**8 - Collège des Personnalités Qualifiées en raison de leur qualification dans les domaines de compétence de la Conférence**

Titulaires :  
M. Marcel CLODION  
M. Félix CATHERINE

**Article 3** – Participent avec voix consultative :

- le Préfet de la Martinique ou son représentant
- le Président du Conseil Économique, Social et Environnemental Régional ou son représentant
- le Président du Régime Social des Indépendants ou son représentant
- Un Administrateur de la CGSS ou son représentant
- la Rectrice de l'Académie Martinique, Chancelière des Universités ou son représentant
- le Directeur Régional des Finance Publiques ou son représentant
- le Directeur des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi ou son représentant
- la Déléguée Interministérielle aux Droits des Femmes et à l'Égalité
- le Directeur de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement ou son représentant
- le Directeur de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt ou son représentant
- le Directeur des Affaires Culturelles ou son représentant
- le Directeur de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale ou son représentant
- le Directeur Territorial de la Protection Judiciaire de la Jeunesse ou son représentant
- le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé ou son représentant

**Article 4** - La durée du mandat des membres de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie est de quatre ans.

Tout membre perdant la qualité pour laquelle il a été désigné cesse de faire partie de la CRSA.

Lorsqu'un membre cesse, pour une raison quelconque, de faire partie de la CRSA ou il siégeait, un nouveau membre est désigné, dans les deux mois, dans les mêmes conditions, pour la durée restant à courir du mandat.

**Article 5** - Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Martinique.

Fait à Fort-de-France, le

3 NOV. 2014

Le Directeur Général  
de L'Agence Régionale de Santé  
de la Martinique

Christien URSULET